

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1082

Attribution d'une subvention de 7 000 euros à l'Association "Les Petits Frères des Pauvres" sise 2 rue Saint Gervais à Lyon 8e, dans le cadre du soutien aux initiatives associatives locales

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : M. LEVY Charles-Franck

SEANCE DU 1 JUIN 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 3 JUIN 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 22 MAI 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 4 JUIN 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme LEVY (pouvoir à Mme MADELEINE), M. PHILIP (pouvoir à M. MALESKI), M. TETE (pouvoir à Mme CHEVALLIER), M. ROYER (pouvoir à Mme TAZDAIT), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1082 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 7 000 EUROS A L'ASSOCIATION "LES PETITS FRERES DES PAUVRES" SISE 2 RUE SAINT GERVAIS A LYON 8E, DANS LE CADRE DU SOUTIEN AUX INITIATIVES ASSOCIATIVES LOCALES (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 6 mai 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association « Les Petits Frères des Pauvres » a été fondée en 1946 par Armand Marquiset qui tient une place importante dans l'histoire sociale du XX^e siècle comme fondateur de plusieurs associations au cours de sa vie, dont « Frères des Hommes », une des premières organisations non gouvernementales françaises. L'Association « Les Petits Frères des Pauvres » a pour but de se mettre au service des personnes les plus pauvres et plus particulièrement, les personnes âgées. Son siège national est situé au 64, avenue Parmentier à Paris et son antenne lyonnaise au 2, rue Saint Gervais dans le 8^e arrondissement de Lyon.

L'Association a été reconnue d'utilité publique en 1981. Elle s'est dotée en 1998, en complément de ses statuts, d'une charte affirmant ses valeurs et présentant ses missions, son action et le pacte associatif qui engage ses membres : « Accompagner, agir collectivement, témoigner et alerter ».

Dans ce cadre, l'Association porte ainsi une mission d'action civique, afin de prospecter pour rechercher des bénévoles, les intégrer et les former et qu'ils contribuent à agir ensemble et à développer la dimension fraternelle de notre société.

Le projet « Tous lyonnais, Tous solidaires / Testez l'engagement bénévole » présenté par l'antenne lyonnaise s'inscrit pleinement dans cette mission d'action civique. C'est ainsi que du 1^{er} au 7 juin 2015, les associations mobilisant des bénévoles se proposent d'organiser sur le territoire de la Métropole de Lyon, une manifestation de promotion du bénévolat : l'opération « Tous lyonnais, Tous solidaires ».

Piloté par 12 co-organisateur, dont « Les Petits Frères des Pauvres », l'AFEV, le Conseil de Développement du Grand Lyon, la Croix-Rouge Française, Emmaüs, le Foyer Notre Dame des Sans Abris, France Bénévolat Lyon et Rhône, Handicap International, la Maison des Solidarités, RCF, l'Association UNICEF Rhône, le projet mobilisera plus de 80 associations de Lyon et de son agglomération.

Il donnera aux habitants l'occasion de découvrir le bénévolat de proximité, sous toutes ses formes, auprès des acteurs associatifs lyonnais, et mobilisera les bénévoles des associations pour qu'ils les accueillent dans le cadre de temps de découverte par l'action, dans une logique de « portes ouvertes ».

Il célébrera aussi une métropole solidaire et mettra en avant un esprit de coopération entre acteurs économiques et acteurs associatifs, unis dans ce projet par la mobilisation du mécénat de compétences.

Enfin, ce projet accorde une place particulière aux jeunes en sollicitant les étudiants pour s'investir comme ambassadeurs du projet auprès du public, mais aussi les jeunes suivis par les missions locales pour les inciter à découvrir l'action bénévole et en s'appuyant sur les réseaux « jeunesse » investis dans l'opération tels que Unis Cités Rhône-Alpes, Concordia, l'AFEV, les MJC et les centres sociaux.

Aussi, je vous propose de répondre favorablement à la demande de l'Association « Les Petits Frères des Pauvres » en lui allouant une subvention de 7 000 euros pour la réalisation de son projet.

Vu l'avis du Conseil du 8^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

DELIBERE

1. Une subvention de fonctionnement de 7 000 euros est allouée à l'Association « Les Petits Frères des Pauvres », sise 2, rue Saint Gervais à Lyon 8^e, au titre du soutien aux initiatives associatives locales.

2. La dépense en résultant, soit 7 000 euros sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours : ligne de crédit n° 41936, nature 6574, fonction 025, après transfert de 2 500 euros depuis la ligne de crédit n° 41887, nature 6574, fonction 422.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, le Conseiller municipal délégué,

C.F. LEVY